# CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 25 mars 2025

ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE 2025 - 13 - DRT - 001

Type Diplôme : MASTER											
COMPOSANTE	DROIT										
MENTION	DROIT PRIVE										
PARCOURS TYPE	Droit des personnes et de	la famille									
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025									
Session M2	Session unique	DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.									
		LANGUE ENSEIGNEMENT									
/											
		REDOUBLEMENT									

Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours

Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury

### **PROFESSIONNALISATION**

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours

Stages

Autres modalités

# **EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE**

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours

Sessions d'examen

# Seconde chance

## VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

#### Validation

L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.

# Capitalisation/conservation

- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.
- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.

## Compensation

- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.
- · Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.

### Note éliminatoire

# **TEXTES RÉGLEMENTAIRES**

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

MASTER 1			Session unique											
Parcours	-type		D	roit des pe	ersonnes	et de la fa	mille				Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Observation
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	session d'examens
Semestre	S1	SEMESTRE 1 (*)	195	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	<b>S1</b>	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)	132	27	20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats civils et commerciaux 1	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Cho	oisir 1 mati	ère <u>renforcée</u> (CM+TD) parmi les 3 proposées :												
Matière	S1	Droit international privé 1	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit processuel	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
		oisir 2 matières <u>non renforcées</u> (CM) de la matière renforcée déjà choisie au S1 :												
Matière	S1	Droit international privé 1	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit processuel	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)	63		8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des assurances (*)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit des sûretés	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit privé comparé	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Histoire de la Justice	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des différends (*)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Philosophie du droit	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,3	-	-	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1			Session unique											
Parcours-type			D	roit des pe	ersonnes e	et de la fa	mille				Contrôle Continu Contrôle T		erminal	Observation
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Nature Durée	session d'examens
Semestre	S2	SEMESTRE 2 (*)	195	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	<b>S2</b>	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)	132	27	20	20	Oui	Oui						
Matière	<b>S2</b>	Droit patrimonial de la famille	33	13,5	6	6	Oui	Oui	СС&СТ	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Ch	oisir 1 mati	ère <u>renforcée</u> (CM+TD) parmi les 3 proposées :												
Matière	<b>S2</b>	Contrats civils et commerciaux 2	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	<b>S2</b>	Procédure civile approfondie	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
9	Choisir 2 matières <u>non renforcées</u> (CM) <u>différentes</u> des matières renforcées déjà choisies au S2 :													
Matière	<b>S2</b>	Contrats civils et commerciaux 2	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
UE	<b>S2</b>	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)	63		8	8	Oui	Oui						
Matière	<b>S2</b>	Droit de la nationalité et des étrangers	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit international privé 2	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	<b>S2</b>	Droit pénal spécial 2	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	<b>S2</b>	Espagnol		12 5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	<b>S2</b>	Allemand		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	<b>S2</b>	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL	390	81	60	60								

<sup>\*</sup> Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTE	ER 2		DROIT PRIVE										
Parcours	s-type		Droit des	personne	s et de la	famille				Contrôle Continu	e Continu Contrôle Terminal		Observation session
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	d'examens
Semestre	S1	SEMESTRE 3	223		54	54	Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux	118		30	30	Oui	Oui					
Matière	S1	La personne : la personnalité	18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	Les couples	18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	L'enfant : la filiation	18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	2 écrits de 5h portant
Matière	S1	La personne vulnérable : incapacité, notion et régime	18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	sur deux matières tirées
Matière	S1	Le droit de la bioéthique	18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	au sort
Matière	S1	Le droit patrimonial de la famille	18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	Les solidarités familiales	10			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
UE	S1	UE Enseignements complémentaires	40		12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit international privé de l'Union Européenne	10				Non	Non			Oral		
Matière	S1	Le couple : droit comparé des personnes et de la famille	10				Non	Non					
Matière	S1	Droit pénal des mineurs	10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Orai		
Matière	S1	La personne vulnérable : les droits du malade	10				Non	Non					Grand Oral sur
UE	S1	UE Séminaires	65		12	12	Oui	Oui					l'ensemble des matières faisant l'objet de 2
Matière	S1	Enfance et adolescence en difficulté	15				Non	Non					notes disctinctes pour chaque UE (préparation
Matière	S1	Surendettement	10				Non	Non					+ oral)
Matière	S1	Responsabilités professionnelles	10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Protection sociale de la famille	10				Non	Non	Ci (controle terminar)		Orai		
Matière	S1	Protection internationale de la personne	10				Non	Non					
Matière	S1	Vie familiale et activité professionnelle	10				Non	Non					
Semestre	S2	SEMESTRE 4	10		6	6	Oui	Oui					
UE	S2	UE Orientation	10		6	6	Oui	Oui					
Matière	S2	Séminaires professionnels	10		/	/	Non	Non					non évalué
		1 voie au choix :						-					
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage (deux mois minimum)					Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		

MASTE	R 2		Ses										
Parcours-type Droit des personnes et de la famille						Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Observation session				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	d'examens
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire de recherche					Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	233		60	60							